

ARTICLE 5 - CIRCULATION

Pour des raisons de sécurité, la circulation dans l'ensemble de la tour se fait pied à terre selon le circuit présenté dans le Guide Occupant. En cas de travaux, CBRE vous communiquera les trajets modifiés.

Revision #1

Created 2024-07-05 13:11:19 UTC

Updated 2024-07-05 13:11:36 UTC